



Municipalité de la Commune de L'Isle

Préavis n° 04/2024

au Conseil communal

Demande d'un crédit de CHF 74'500.00 TTC
pour le remplacement du système informatique gérant le
réseau du chauffage à distance (CAD) et le remplacement du
système de dégazage et compensation de la pressurisation

Délégué municipal :

M. Claude Rosat

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'octroi d'un crédit pour le renouvellement du système informatique gérant le réseau du chauffage à distance (CAD) et le remplacement du système de dégazage et compensation de la pressurisation.

1 - Préambule

Pour garantir que les installations du CAD restent à niveau, la Municipalité a déjà installé des filtres à particules (préavis 02/2018) et un accumulateur de chaleur (préavis 09/2021).

Elle a réalisé dans le courant de l'année 2023, par le biais d'un bureau d'ingénieurs, un audit complet du réseau du chauffage à distance (CAD) et de ses installations. Ce diagnostic énumère les mesures à entreprendre selon leur ordre de priorité, soit :

- Remplacement du système informatique gérant le réseau du CAD et le remplacement du système de dégazage et compensation de la pressurisation ;
- Bouclage du réseau du CAD ;
- Remplacement de la chaudière à gaz ;
- Accroissement de la puissance des chaudières à bois.

2 - Aspects techniques concernant le remplacement du système informatique

La gestion actuelle du réseau repose sur un système obsolète pour lequel les composants électroniques ne sont plus disponibles. En cas de défectuosité, il n'est plus possible de les remplacer. Il est donc impératif de le moderniser afin de prévenir des pannes auxquelles nous pourrions être confrontés, tout en garantissant une sécurité totale du système.

Le tableau suivant démontre les avantages qui seront apportés :

Systeme actuel

- Composants électroniques ne se fabriquent plus
- Gestion physique uniquement
- Corrections et quittances des pannes uniquement sur site
- Transmissions des pannes sans données précises
- Contrôle physique sur site uniquement
- Coûts élevés sur l'intendance

Systeme futur

- Informatique moderne et fiable, écrans tactiles
- Télégestion à distance
- Télémaintenance à distance
- Transmissions claires des alarmes avec marche à suivre
- Diminutions du temps nécessaire à l'intendance
- Diminution des coûts

3 - Aspects techniques du dégazeur et du système de pressurisation

Il est important que la qualité de l'eau circulant dans le réseau du chauffage à distance réponde aux normes reconnues. Cette qualité de l'eau assure aux installations, ainsi qu'à tous les composants du réseau, un bon vieillissement et une usure contrôlée.

Le dégazeur permet de supprimer les bulles d'air de l'eau contenue dans le réseau du CAD, ce qui a pour conséquence de modifier la microbiologie et le PH en développant par exemple des agents oxydants, pouvant endommager toutes parties métalliques, ainsi que les jointures. D'autres molécules peuvent se rendre également agressives, telles que du soufre, du chlorure, des sulfites, des sulfates, des molybdates ou encore du carbone organique.

Le système de pressurisation a pour but de régler la pression du réseau par le biais de vases d'expansion. Il est également équipé de filtres retenant les boues du réseau ou toutes autres particules.

A l'heure actuelle, nous utilisons deux dispositifs pour ces fonctions. Le premier est complètement hors service et le second présente des signes de défaillance. Ainsi, il est pertinent et indispensable de les remplacer par un seul appareil capable d'accomplir ces tâches.

Il est également nécessaire de remplacer les trois vases d'expansion qui vont de pair avec le nouvel appareil et dont la qualité de leur membrane n'est plus assurée, après plus de vingt ans d'exploitation. Il faut également relever que le volume d'eau du réseau ayant considérablement augmenté depuis que nous avons installé un accumulateur, les vases d'origine ne correspondent plus aux besoins actuels.

4 - Aspect financier et financement

Afin de promouvoir les synergies, il est prévu que le spécialiste en charge du remplacement du système informatique de gestion soit celui ayant déjà réalisé les modifications sur les systèmes de gestion des chaudières lors de l'installation de l'accumulation. Ce choix permettra de coupler tous les systèmes informatiques grâce à une même technologie.

Systeme informatique	CHF	41'000.00
Systeme de degazage et de pressurisation	CHF	27'000.00
Divers et imprévus		6'500.00
<hr/>		
Total, TTC	CHF	74'500.00
<hr/>		

5 - Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE L'ISLE

- Vu le préavis municipal n° 04/2024 relatif à la demande de crédit de CHF 74'500.00 TTC pour le remplacement du système informatique gérant le réseau du chauffage à distance (CAD) et le remplacement du système de dégazage et compensation de la pressurisation ;
- Après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, ainsi que du rapport de la commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux pour le remplacement du système informatique gérant le réseau du chauffage à distance (CAD) et le remplacement du système de dégazage et compensation de la pressurisation ;
- D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 74'500.00 (TTC) ;
- De financer ce montant par les liquidités courantes ou par l'emprunt ;
- D'amortir ce montant en une fois par prélèvement au fonds de réserve affecté.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 13 mai 2024.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique

La Secrétaire

Anne-Lise Rime

Danièle Jordan